



Règlement spécifique Championnat de France de Voile « Classiques » Tour F18 2011

1. TEXTES

Le **Championnat de France de Voile « Classiques » Tour de la Classe F18** est régi par le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour et la présente convention qui vaut règlement. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable de la **FFVoile**.

Le Règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour est joint à la présente.

2. CALENDRIER

Conformément au Règlement, le Championnat de France de Voile « Classiques » Tour F18 comporte 2 étapes.

Étapes 2011

Nom des Etapes	Dates	Club	Lieu	Coef.
National F18	2-5 juin	SR La Rochelle	La Rochelle	Coef. 2
Grand Prix de l'Armistice	11-13 novembre	CV Bordeaux	Maubuisson	Coef. 1

3. ATTRIBUTION DU TITRE

Sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE VOILE CATAMARAN F18 OPEN (masculin, mixte ou féminin) :

L'équipage constitué qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon les articles VI et VII du Règlement du Championnat de France de Voile « Classiques » Tour et prenant en compte les coefficients définis pour chaque étape à l'article 2 de cette convention.

L'article VI 1.a sera appliqué (deux étapes prises en compte sur les deux inscrites au Championnat de France de Voile « Classiques » Tour).

4. DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers équipages se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.